



Société de Carnaval de Delémont
Route de Porrentruy 18
CH-2800 Delémont
info@carnaval-delemont.ch
www.carnaval-delemont.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Festivités de Carnaval 2021

Suite à la forte sollicitation des médias par rapport aux annonces du conseil fédéral en lien aux manifestations de plus de 1'000 personnes et à l'organisation des festivités de Carnaval 2021, la Société de Carnaval de Delémont a décidé de communiquer les points suivants :

Tout d'abord il ressort de l'article 3 de notre société que son but est « L'organisation des festivités carnavalesques delémontaines » et non de savoir si Carnaval a lieu ou pas. Comme le rappel HEFARI (Fédération carnavalesque Suisse) dans son N° 102 d'août 2020, je cite :

« Le Carnaval n'est pas annulé »

Selon notre conception des choses, le carnaval, la période entre l'Epiphanie et le mercredi des Cendres (appelé carnaval des maîtres) et celle débutant la semaine suivant le mercredi des Cendres (appelé carnaval des paysans), est une période de l'année exceptionnelle durant laquelle nous fêtons et perpétons les coutumes carnavalesques de différentes manières. Il est donc impossible de l'annuler.

Ceci nous en amènes aux points suivants. La société est déjà depuis plusieurs semaines en train de réfléchir comment remplir sa mission tout en respectant les mesures qui seront en vigueur à ce moment-là.

Ce que nous pouvons déjà vous dire, c'est qu'il paraît plus qu'illusoire que des cortèges aient lieu. Par contre notre traditionnel bal des vieilles devrait bien avoir lieu avec une limitation à 300 personnes. Concernant l'intronisation du dimanche, les concerts de Guggen ainsi que la remise des clefs par les autorités, votre chère société est en train de travailler sur un concept depuis plus d'un mois. Malheureusement ce dernier ne vous sera communiqué que lors de la fête des Rois, soit l'Epiphanie. Le Carnaval des enfants devra également être discuté avec les autorités et les écoles, qui cette année nous diront sous quelle forme elles le voient ou pas.

Dernière chose et non pas des moindres, les médailles de Carnaval seront frappées comme chaque année, le journal le Pierrot sera édité. Et je suis sûr nous oserons manger des pieds de chèvre et des merveilles.

Tout cela pour vous dire que nous nous adapterons à la situation et mettrons toute notre énergie pour vous offrir un moment de détente et de joie qui sera plus que bienvenu.

Société de Carnaval de Delémont

Par son Président
Yann Beuret